

- ✓ Le Conseil Syndical (CS) a vérifié les **comptes** de la résidence pour la **quatrième** fois de l'année : imputation des factures, vérification des justificatifs pour les dépenses, répartition chauffage et eau ...
- ✓ **Ascenseurs** : le Conseil Syndical est régulièrement présent lors de la réunion de chantier concernant l'avancée des travaux pour la réhabilitation ou la mise aux normes des ascenseurs de la résidence.
- ✓ **Procès** : le Conseil Syndical continue le suivi du dossier « ravalement et coursives »
- ✓ **Finances** : les dossiers des copropriétaires qui ne payent pas leurs charges sont traités par le Syndic, contrôlés par le CS, certains litigieux depuis plusieurs années sont clos par jugement ou par vente.
- ✓ **Sécurité** : Les pointages réalisés afin de vérifier les rondes obligatoires ne sont toujours pas satisfaisants. Echanges avec le Responsable **sécurité incendie** afin de nous assurer que les tournées sont réalisées selon le cahier des charges.

L'actualité

- **Changement** : Chez Citya, M. Jonathan NIZARD a remplacé M. BOUTON pour le suivi de la gestion de la copropriété. Il est joignable par mail : jnizard@citya.com ou lors des permanences en salle de réunion du vendredi matin de 10 h à 11 h.
 - **Procès** : L'expert a demandé au Tribunal un nouveau délai pour le dépôt de son rapport jusque fin juillet 2019
- Ascenseurs :**
- **Maintenance** dans tous les bâtiments - particulièrement les bâtiments D (Hainaut, Ponthieu, Flandre & Kent) : action conjointe (Conseil syndical et Syndic) auprès d'OTIS pour amélioration de la maintenance, plus de prévention notamment.
 - **Remplacement monte-charge bâtiment E** : OTIS rencontre des problèmes techniques qui vont décaler la date de livraison. L'application de pénalités sur documents non fournis est en cours. D'autres pénalités seront appliquées pour retard.
 - **Réfection ascenseur impair tour** : module de traction opérationnel, porte cabine remplacée, installation des portes palières en cours (aux nouvelles normes anti feu). LIVRAISON prévue courant Avril 2019, après tests de validation.
- **Les vide-ordures de la tour** : il reste encore 1 vide-ordures à condamner avant de pouvoir définitivement condamner les colonnes. Des demandes de devis sont en cours pour casser les pieds de colonnes afin d'optimiser l'espace dégagé au rez-de-chaussée.
 - **Toutes les portes des appartements de la Tour doivent être munies d'un ferme-porte** (règle de sécurité des immeubles de grande hauteur). En cas d'absence le copropriétaire se doit d'en installer puis d'en informer le Syndic.
 - **Crimée** : changement de fenêtres dans les parties communes.
 - **Jardinières** : des plans ont été définis pour améliorer la configuration de toutes les jardinières, dont celle située à l'entrée du 127.
 - **Entretien** : Amélioration des accès aux différents bâtiments :
 - changement de la bâche au-dessus de l'entrée de la tour,
 - bientôt pose de plexiglas pour protéger les abords des monte-charge de la pluie et de bandes adhésives sur l'escalier menant à l'entresol.
- Livret d'accueil** : Une nouvelle version est disponible sur le site web de Citya ; un exemplaire est consultable chez le gardien.

A noter

- Appel aux bonnes volontés : la **fête des voisins** c'est notre fête ! N'hésitez pas à vous manifester si vous souhaitez participer activement à son organisation... La date officielle est **le 24 mai 2019** !
- Merci de passer chez le gardien pour **identifier votre vélo** si vous souhaitez le laisser dans le garage à vélos
- Afin de réduire les coûts pour l'envoi des documents (appels de fonds, etc.) merci de transmettre **votre adresse mail** à contact@citya.com. **Merci de communiquer votre numéro de téléphone portable si vous souhaitez bénéficier d'alerte par sms** (maintenance, passage entreprise, relevés compteurs,)
- Pour contacter / informer / demander des informations au Conseil Syndical : contact@artois-flandre.fr